

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° de la FS 0065USA

N° de parution : 6 Date : 03-15-2013

Préparé conformément à ISO 11014 : 2009

1. IDENTIFICATION

Appellation du produit: TESTEUR DE SENSIBILITÉ DE DÉTECTEUR DE FUMÉE TRUTEST **N° de pièce:** AERO400-XXX (SMOKE400) – xxx dénote une variante du produit

Fournisseur/Manufacturier: SDi

Adresse: 1345 Campus Parkway

Neptune, NJ 07753-6815 – États-Unis

Téléphone: +1 (732) 751-9266 **Télécopieur** :+1 (732) 751-9241

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dans le cadre d'une utilisation normale, ce produit possède une très faible toxicité et est ininflammable.

Inhalation: Des concentrations élevées peuvent causer des maux de tête, une perte de concentration, une fatigue et en dernier ressort une asphyxie. Une exposition soudaine à des niveaux très élevés peut provoquer une sensibilisation cardiaque et possiblement une crise cardiaque. On ne remarque aucun effet secondaire dans le cadre d'une utilisation normale, et lorsque utilisé selon les directives.

Contact avec la peau: Aucun effet désastreux lorsque utilisé selon les directives. Un contact direct continu peut occasionner des effets similaires à la gelure (délipidation de la peau, et assèchement/irritation). Des résidus liquides peuvent causer une légère irritation de la peau.

Contact avec les yeux: Éviter tout contact avec les yeux. Les aérosols en quantités importantes peuvent causer une irritation. Dans le cadre d'une utilisation normale, les éclaboussements liquides importants sont peu probables. Les résidus peuvent causer une irritation.

Ingestion: Une pulvérisation directe occasionne des brûlures à froid dans la bouche et la gorge, un faible risque pour une manipulation industrielle habituelle.

Risques physiques et chimiques: Le chauffage cause une augmentation de la pression, avec un risque d'éclatement si chauffé à une température supérieure à 50 ℃ (120 ℉). Lors de la combustion, des gaz toxiques sont émis

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance: Un réservoir filtrant en aérosol de 217,5 psi (15 bar) contenant un mélange

d'oxyhydrocarbures et de 1,1,1,2-tétrafluoroéthane, un agent propulsif à gaz

liquéfié.

Composants dangereux:

Appellation chimiqueN°CASN°CEEClasse/RisquePoids1,1,1,2-tétrafluoréthane (HFC 134A)811-97-2212-377-0Aucun>50%Mélange d'oxyhydrocarburesF, R1110 - 25%

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Obtenir un traitement médical lorsqu'une personne démontre des symptômes apparemment dus à l'inhalation ou au contact avec la peau ou les yeux.

Inhalation: Si des symptômes à la suite de concentrations élevées sont observés, déplacer immédiatement le patient à l'air frais. Si le patient ne respire plus, commencer à administrer la respiration artificielle. Appeler immédiatement une aide médicale. À titre de protection, si la ventilation est inadéquate, l'utilisation d'appareils respiratoires à pression positive est nécessaire. Maintenir au chaud et au repos.

Contact avec la peau: Si des symptômes résultant d'une pulvérisation directe ou une irritation sont ressentis, laver immédiatement la zone avec de l'eau froide ou tiède pendant au moins 15 minutes. Utiliser du savon, au besoin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau ou une solution pour le lavage des yeux pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières écartées. Si possible, retirer les verres de contact. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion: Non spécialement applicable (gaz).

Autres exigences: L'inhalation peut causer une sensibilisation cardiaque. L'adrénaline ou des médicaments sympathomimétiques similaires ne doivent pas être administrés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les aérosols peuvent exploser s'ils sont exposés au feu. Des précautions (retrait ou pulvérisation avec de l'eau) peuvent être prises pour éviter ce risque.

Une irritation et une émanation de fumées toxiques surviennent en cas de contact avec des flammes. Dans le cas de quantités importantes, porter un appareil respiratoire autonome et évacuer la zone. Ventiler la zone avant de reprendre le travail.

La mousse ou tout agent extincteur de produits chimiques doit être utilisé.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Si le réservoir filtrant est perforé, évacuer la zone, à l'exception du personnel responsable de l'urgence. Éteindre ou isoler l'alimentation des sources d'inflammation. Ventiler la zone. Disperser les nuages de vapeurs avec un brouillard d'eau. Couvrir les drains, égouts, etc. et informer les autorités si un déversement majeur survient. Ne pas respirer le gaz, ni fumer. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Vêtements et équipement de sécurité: Aucun requis dans le cadre d'une utilisation normale.

Précautions pour l'utilisation:

Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute substance incandescente. Ne pas pointer vers le visage ou les yeux. Utiliser dans une zone bien ventilée. Advenant une utilisation dans une zone particulièrement confinée, veuillez communiquer avec le fabricant pour obtenir des conseils.

Stockage:

Contenant pressurisé : Comme avec tous les aérosols, protéger contre la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 $^{\circ}$ C (120 $^{\circ}$ F). Ne pas percer ou brûler, même lorsque le contenant est vide.

REMARQUE: Pendant l'été ou au cours de journées chaudes, des soins supplémentaires doivent être pris pour protéger le contenant contre la lumière du soleil et autres températures élevées. Même le coffre arrière d'une voiture peut atteindre des températures excessives. En cas de doute, un sac isolant ou de type « Thermos » doit être utilisé pour stocker les canettes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains et des yeux: Porter un équipement de protection individuel (EPI) approprié selon la tâche et l'environnement

Limite d'exposition en milieu de travail:

Gaz: 1 000 ppm (limite d'exposition à long terme – période de référence par rapport à la MPT sur 8 h)

Aérosol: Aucune LEMT assignée.

Ventilation: Utiliser le produit dans une zone bien ventilée.

Toxicité: Très faible toxicité, faible anesthésique.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Gaz incolore, liquide sous pression. L'aérosol est visible sous forme de léger

brouillard.

Odeur: Légère odeur d'hydrocarbures.

Point d'ébullition: -26,5 ℃ (-15,7 °F) Agent propulsif

Point d'éclair: Sans objet.

Pression de vapeur: 81,2 psi (5,6 Bar) à 25 ℃ (77 °F)

Densité liquide: 1070 kg/m³ (66m79 lb/pi³) à 25 ℃ (77 °F)

Densité de vapeur: 3,5 (Air = 1)

Solubilité: Le produit est légèrement soluble dans l'eau et soluble dans la plupart des solvants

biologiques courants.

Coefficient de distribution: Inconnu.

Autres données: La substance en aérosol est hygroscopique.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable à température ambiante et dans le cadre d'une utilisation normale.

Réactions dangereuses: Peut se décomposer et former des gaz toxiques au contact de surfaces chaudes et

de flammes.

Incompatibilité: Réagit violemment avec les métaux alcalins, les métaux terreux alcalins, le

magnésium et les métaux en poudre.

Produits de décomposition: Émanation de gaz toxiques au moment de la combustion ou de la décomposition

thermale (pyrolyse). (Acide hydrofluorique, composés fluorinés)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec les yeux: (Aérosol) Des concentrations élevées peuvent causer une irritation des yeux.

Contact avec la peau: (Aérosol) Une application répétée ou prolongée peut causer une légère irritation de la

eau.

Inhalation: Des concentrations élevées d'aérosols peuvent être irritantes pour les voies

respiratoires et causer des maux de tête, des étourdissements et une

possible perte de conscience.

Ingestion: (Aérosol) Faible toxicité orale.

Effets à long terme: Aucune preuve d'effets significatifs.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité: Le produit en aérosol à long terme est insoluble dans l'eau. Tous les composants restants

sont hautement volatiles.

Dégradabilité: Se décompose rapidement dans la basse atmosphère. La durée de vie atmosphérique de

l'agent propulsif est de 15.6 ans. Le produit peut être considérablement retiré lors de

procédés de traitement biologique.

Effets à court et à long terme: L'agent propulsif ne décime pas l'ozone, n'influence pas le smog

photochimique et est désigné non COV.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas percer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 50 $^{\circ}$ C (120 $^{\circ}$ F), même si le conten ant est vide. Éliminer en vertu des règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation de marchandises/Appellation réglementaire:

Aérosols, ininflammable; (É.-U./CEE) Aérosols; (Canada)

ORM-D lorsque transporté en quantités limitées: poids brut < 66 lb (30 kg). (É.-U. seulement)

N°ONU: 1950

Classe de risques ONU: 2.2 Gaz ininflammables

Transport maritime (IMDG)/ Interface terre-mer

Classe IMDG: 2.2

N° de page Référence IMDG (Édition 2000) Vol. 2; page 93; UN1950, Aérosols.

Transport terrestre

ADR/RID:

Classe: 2.2 gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression

N° d'article : 5° A

Transport aérien (IACO-TI/IATA)

Classe: ICAO/IATA: 2.2

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquette du produit: Sans objet.

Mentions de risque R: R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Mentions de sécurité S: S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S3 Conserver dans un endroit frais.

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

S23 Ne pas respirer les aérosols.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S41 En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

SIMDUT (Canada) Catégories A: Gaz comprimés.

Références:

Loi sur les produits chimiques (informations sur les dangers et emballage) – juillet 2003 (CHIP 3) (*The Chemicals (Hazard Information & Packing) Regulations July 2003. (CHIP 3)*)

Règlements de 1999 relatifs au contrôle des substances dangereuses pour la santé (*The Control of Substances Hazardous to Health Regulations 1999*).

Loi de 1974 sur la santé et la sécurité au travail (The Health and Safety at Work Act 1974).

16. AUTRES INFORMATIONS

Pour obtenir des informations techniques et relatives à la sécurité, communiquez avec :

SDi

1345 Campus Parkway

Neptune New Jersey 07753 6815 É.-U.

Tél.: +1 (732) 751 9266 Télécopieur: +1 (732) 751 9241

Statut de la révision : 6 03/15/2013

REMARQUE:

Étant donné que nous améliorons continuellement nos produits, les détails des produits décrits dans cette publication sont sujets à des changements sans préavis. Toutes les informations fournies ici sont estimées être correctes au moment de l'impression. Tous les efforts possibles ont été faits pour assurer la précision des informations fournies de bonne foi, mais rien de ce qui est contenu dans ce document n'est censé incorporer une représentation ou garantie, explicite ou implicite, ou constituer la base de relations juridiques entre les parties aux présentes, en plus ou au lieu de cela comme applicable à un contrat de vente ou d'acquisition.